



Elisabeth Perry et Marie-Jeanne Di Napoli sont heureuses de vous convier à partager et à échanger sur le projet de création de l'association «**Terres à vivre**»

L'association a été créée en 2000 !

Si vous le voulez bien, portez ce projet dans votre cœur afin qu'il mûrisse et grandisse au mieux et au plus juste de nos plus belles ambitions

Mais au nom de nos projets partagés, évoquons «**Terres à vivre**».....

«**Terres à vivre**» comme autant de Terres à découvrir, à investir, à cultiver, à partager, à créer, à vivre ... pour soi et avec d'autres.

«**Terres à vivre**» est un projet d'association, mûri au cœur de nos expériences personnelles et professionnelles. Nous l'avons porté doucement et tendrement en nous, mais aujourd'hui, pour le réaliser vraiment, nous avons besoin de vous.

«**Terres à vivre**» est un projet d'association, nourri du désir profond de partager avec d'autres nos propositions, nos idées, nos utopies, nos engagements, nos rêves, nos regards sur le monde et nos envies d'y participer vraiment, et bien d'autres choses encore...

«**Terres à vivre**» est un projet collectif à construire et à gérer ensemble. Plusieurs propositions le composent déjà, mais ceci reste une ébauche et d'autres idées doivent l'enrichir. L'œuvre complète a besoin de chacun pour se réaliser. Elle vous convie à apporter vos idées, vos propositions, vos critiques, vos envies, vos projets, vos réalisations, vos espoirs, vos rêves...

«**Terres à vivre**» est un projet associatif et coopératif, association de personnes et coopération de moyens, selon des statuts et des modalités à définir, à préciser et à décider....

«**Terres à vivre**» se déploie à travers plusieurs propositions, chacune ayant trouvé sa source et sa force au cœur de notre quotidien, tant personnel que professionnel. Elle répond à un besoin de s'engager dans des choix responsables et citoyens à travers l'élaboration de réponses concrètes à des constats divers.

«**Terres à vivre**» se décline aujourd'hui en plusieurs projets concrets et d'autres sont encore en gestation en vous ou en nous.

Permettez-nous de vous présenter plus concrètement le projet actuel de

« Terres à vivre »

« Terres à vivre » : c'est la création d'un espace, d'un lieu, d'une maison, d'un environnement ouvert à tous et à chacun et reposant sur différents projets. Mais, ce sera aussi ce que chacun en fera.

« Terres à vivre » ou un projet à 6 facettes :

⇒ **1. Terre d'accueil** : création d'une maison d'accueil pour des personnes se trouvant momentanément en difficulté ou fragilisées par un événement, une maladie, une rupture (besoin de faire le point, de se reposer, de se ressourcer, de prendre soin de soi, de faire une pause, etc.). Cette maison proposera un accueil de qualité où chacun sera reçu dans une acceptation de ce qu'il est et de ce qu'il peut, pour des séjours courts (deux à trois semaines maximum). Cet accueil visera à permettre à des personnes de se reposer, de faire le point, de reprendre des forces... et retourner à leur vie. Il pourra être une alternative à l'hospitalisation. Un accompagnement thérapeutique pourra être proposé à ceux qui le souhaitent.

⇒ **2. Terre d'action** : cultiver la terre, construire et rénover dans un esprit solidaire et coopératif, à travers plus précisément la création d'un jardin de la solidarité (voire d'un verger) et la mise en place de chantiers d'insertion
Cultiver la terre ensemble dans le respect de ce qu'elle et de ce qu'elle donne, partager des temps de travail, apprendre à coopérer et à faire ensemble, redonner du sens à l'activité, retrouver le contact avec la terre et avec la matière, réapprendre des gestes simples, rétablir des contacts à travers des activités, etc. : actes simples et partagés inscrits dans le plaisir de faire, de cultiver, de récolter et de construire ensemble.

⇒ **3. Terre de création** : créer la terre, à travers la mise en place et l'animation d'ateliers de création, l'organisation d'expositions d'artistes de différentes disciplines
La création artistique et la création de soi participent du même processus. Créer et devenir conscient de sa créativité, c'est aussi prendre conscience de qui on est, de ce qui est possible, pour se créer et créer le monde...
L'objectif premier est de rendre l'art plus proche, plus accessible et d'en faciliter l'accès aux personnes accueillies. Une œuvre artistique peut être un merveilleux reflet de nos possibilités créatrices et de notre être. L'artiste et l'œuvre, à travers les regards déployés, sont médiateurs de la vie et de ce qui repose en chacun.
Les artistes de toutes expressions pourront exposer leurs œuvres et proposer des ateliers de création.

⇒ **4. Terre de solidarité et d'entraide** : fertiliser humainement notre terre, en proposant des actions de parrainage et d'entraide solidaire.

Les actions de parrainage et d'entraide visent à accompagner une personne, à la soutenir dans ses démarches, à mettre en place des échanges, ce à partir de la richesse et du savoir de chacun, dans un souci de réciprocité, de partage et d'échange, Le cycle de l'échange repose sur un flux continu : donner, recevoir et rendre, afin que la vie ne s'arrête pas et soit une source permanente et renouvelée. Ainsi, redonner de la dignité à une personne, cela tient peut être plus à ce qu'on lui demande encore quelque chose plutôt qu'au fait de lui donner quelque chose.

⇒ **5. Terre de rencontres et d'échanges** : parler la terre et définir le monde dans lequel nous voulons vivre.

Des rencontres seront organisés pour partager nos visions, pour échanger nos idées, pour confronter nos projets, pour croiser nos regards, pour créer et agir ensemble, etc.

Organisation de forums et de conférences avec des écrivains, des philosophes, des scientifiques, des artistes, etc.

⇒ **Terre de formation, d'enseignement et de co-éducation** : créer un espace, un lieu, un environnement propice à l'organisation de stages, de séminaires, de rencontres avec un accueil de qualité pour partager nos savoirs, nos itinéraires, nos chemins, notre travail, nos expériences...

Ce lieu, cette maison, cette structure seront surtout un environnement partagé, pouvant permettre à chacun et à tous de prendre des initiatives, c'est à dire une association de personnes et une coopérative de moyens. Les modalités plus concrètes sont à définir ensemble.

«**Terres à vivre** », c'est un projet à vocation tant individuelle que collective qui a besoin d'être animé et géré par une équipe pluridisciplinaire, plurielle.

«**Terres à vivre** » aidera ainsi des hommes et des femmes en recherche à passer du singulier au pluriel. Elle aidera de mille et une manières à sortir d'une expérience trop étroite pour avoir accès à une vision large.

« **Terres à vivre** » aspire à être vraiment une école partagée, école expérientielle, école de vie, école de rencontres et d'échanges, lieux de réalisations et de création, pour donner corps encore plus à une humanité partagée.

Voilà : **6 dimensions pour «Terres à vivre»**, plus une.... , non nommée, suggérée simplement, essentielle et vibrante, sens profond de ce projet ... dimension de service et d'hospitalité pour la vie...., dimension qui, elle seule, peut donner sens à celui-ci... et qui ne peut être définie que par chacun,

Votre avis, vos appuis nous sont si précieux.....